



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2023

Le Conseil Municipal de la commune de Suresnes, légalement convoqué s'est réuni à la Salle des fêtes à 19h00, sous la présidence de M. Guillaume BOUDY, Maire de Suresnes.

Le nombre des conseillers municipaux en exercice est de 43.

**Etaient présents :**

*- Adjoints -*

Mme Muriel RICHARD, M. Fabrice BULTEAU, Mme Isabelle DE CRECY, M. Vianney RASKIN, Mme Nassera HAMZA, M. Yoann LAMARQUE, Mme Florence DE SEPTENVILLE, M. Alexandre BURTIN-LUCIOTTO, Mme Elodie REBER, Mme Frédérique LAINE, Mme Sandrine DU MESNIL, M. Louis-Michel BONNE, M. Bruno JACON, Mme Cécile GUILLOU

*- Conseillers municipaux -*

M. Stéphane PERRIN-BIDAN, Mme Sophie DE LAMOTTE, M. Jean-Marc LEMBERT, Mme Marie LE LAN, Mme Valérie BARBOILLE, Mme Valérie BETHOUART-DOLIQUE, M. Antoine KARAM, Mme Véronique RONDOT, M. Xavier IACOVELLI, M. Nicola D'ASTA, Mme Olfa COUSSEAU, Mme Katya VERIN-SATABIN, M. Abraham ABITBOL, Mme Julie TESTUD, M. Valéry BARNY, M. Loïc DEGNY, M. Kevin BLANCHARD, Mme Béatrice DE LAVALETTE

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents représentés :**

*- Adjoints -*

M. Jean PREVOST à Mme Cécile GUILLOU

*- Conseillers municipaux -*

Mme Isabelle FLORENNES à M. Guillaume BOUDY, M. Frédéric VOLE à Mme Isabelle DE CRECY, M. Thomas KLEIN à M. Vianney RASKIN, Mme Perrine COUPRY à Mme Sophie DE LAMOTTE, M. Yves LAURENT à M. Yoann LAMARQUE, Mme Safia EL-BAKKALI à M. Nicola D'ASTA, M. Yohann CORVIS à M. Abraham ABITBOL, M. François PETER à M. Fabrice BULTEAU

**Absents non-représentés :**

*- Adjoints -*

M. Amirouche LAIDI

*- Conseillers municipaux -*

**Secrétaire :** Mme Sophie de LAMOTTE

« Le Maire de Suresnes certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la mairie, conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales ».

**Delib2023-084**

**Commissions municipales permanentes : désignation d'un membre dans la commission Finances et Administration et la commission Transition écologique, Mobilité et Urbanisme**

**- Conseil Municipal du 28 septembre 2023 -**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2121-8, L. 2121-22, et L. 2121-29,

Vu les délibérations n°10 du 30 septembre 2020, n°126 du 14 décembre 2022 et n°065 du 22 juin 2023 portant désignation des membres des Commissions Municipales permanentes,

Vu le règlement intérieur du Conseil municipal 2020-2026 approuvé par la délibération n°9 du 30 septembre 2020, et amendé lors de la séance du 14 décembre 2022 par la délibération 2023-065, et notamment son l'article 26,

Vu l'accord à l'unanimité des membres du Conseil municipal pour procéder à main levée aux désignations,

Considérant qu'en raison de la démission du Conseiller municipal Pascal GENTIL du groupe Suresnes pour seule ambition, il convient de désigner un nouveau membre dans chacune de ses commissions,

Vu le budget communal,

Sur rapport de Monsieur le Maire,

**Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A L'UNANIMITE**

Nombre de pour : 42

Nombre de contre : 0

Nombre d'abstention : 0

Nombre de ne prend pas part au vote : 0

Nombre de pouvoirs : 9

**Des membres présents ou représentés,**

**Désigne,**

**Article unique.** - Monsieur Kevin BLANCHARD, Conseiller municipal, pour siéger au sein des Commissions municipales permanentes Finances et Administration et Transition écologique, Mobilité et Urbanisme.

Les commissions sont définies comme telles :

- Finances et Administration :

Jean PREVOST, Sandrine du MESNIL, Elodie REBER, Béatrice de LAVALETTE, Frédéric VOLE, Marie Le LAN, Jean-Marc LEMBERT, T. KLEIN, François PETER, Xavier IACOVELLI, Kevin BLANCHARD, Yoann CORVIS, Valéry BARNY, Loïc DEGNY, Olfa COUSSEAU.

- Transition écologique, Mobilité et Urbanisme :

Fabrice BULTEAU, Amirouche LAIDI, Frédérique LAINE, Cécile GUILLOU, Stéphane PERRIN-BIDAN, Sophie de LAMOTTE, Véronique RONDOT, Valérie BETHOUART-DOLIQUE, Antoine KARAM, Nicola D'ASTA, Kevin BLANCHARD, Abraham ABITBOL, Valéry BARNY, Loïc DEGNY, Olfa COUSSEAU.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire de Suresnes certifie conformément à l'article L.2131-1 du Code général des collectivités territoriales que le présent acte a été reçu par le représentant de l'État le 13 octobre 2023 et publié/affiché le 13 octobre 2023  
Pour le Maire et par délégation,  
le Directeur Général des Services  
Bruno MAGGUILLI

#signature#

Guillaume BOUDY  
Maire de Suresnes